

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	LYON.	DÉPARTEMENT.
Un an. . .	16	20
Six mois. .	9	10
Trois mois.	5	»

16 fr.



par An

ON S'ABONNE A LYON.

Au Bureau du Journal, rue Mercière, 58 au 1^{er}.
Annonces. — 20 centimes la ligne.

CHRONIQUE DE LYON



DES VILLES DE LA CROIX-ROUSSE, LA GUILLOTIÈRE ET VAISE,

PARAISSANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces, etc.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du journal, doit être adressé franco au bureau. — On rendra compte de tous les ouvrages dont il aura été déposé deux exemplaires. — On s'abonne à Paris, à l'Office de M. Auguste de Vigny et C^o, place de la Bourse, 5.

CHRONIQUE LOCALE.

Par jugement du tribunal de commerce en date du 10 avril, M. Montagne, commissionnaire de roulage, quai d'Orléans, a été déclaré en faillite. — Syndic, M. Brirot.

Une somme de 24,000 fr. vient d'être votée par le conseil municipal en faveur de la fabrique de la paroisse de Saint-François, pour contribuer aux réparations de l'église de ce nom.

Voici quelques détails que nous empruntons à l'Office de Publicité sur la mort malheureuse de M. Casati que nous avons annoncée dans un de nos derniers numéros.

« Les actionnaires d'une entreprise dans laquelle ce notaire ne trouvait engagé, intentèrent un procès en escroquerie à ce dernier, à raison de pertes faites par la société.

Le réquisitoire du ministère public ayant qualifié sévèrement certains actes de M. Casati, et les considérants du jugement étant conçus de manière à laisser planer quelque chose de défavorable sur la délicatesse de l'accusé, M. César Casati se leva aussitôt pour déclarer qu'il protestait contre ces conclusions et qu'il les considérait comme si

elles eussent invoqué contre lui la peine de mort!!

Cinq semaines après, M. Casati n'existait plus; le vif chagrin qu'il ressentit, abrégé sans doute sa vie. Une pareille susceptibilité qui ne se rencontre que dans de nobles cœurs, semblerait établir que ce notaire a été plus malheureux que coupable. »

Mais, tout en déplorant la perte de l'homme, nous n'en persistons pas moins dans nos conclusions contre l'agiotage effréné des notaires et des avoués.

Le sieur Bérard, fondateur et directeur de la caisse du commerce et de l'industrie à Lyon, vient d'être arrêté à Paris par les soins de la police. Lors de sa disparition, il y a près de dix-huit mois, un mandat avait été décerné contre lui par l'autorité judiciaire, mais le fugitif était parvenu jusqu'ici à échapper à toutes les recherches.

DÉPÔT DE MENDICITÉ DE LA VILLE DE LYON.

Mouvement de la population du 1 ^{er} au 15 avril.	
Effectif au 1 ^{er} avril.	106 hom. 139 fem.
Admis pendant la quinzaine.	6 hom. 6 fem.
Total.	257

Sortis pendant la quinzaine.	4 hom. 9 fem.
Effectif au 16 avril 1840.	108 hom. 136 fem.
Total.	247

Le prétendu accident arrivé à Carter, et auquel nous n'avons jamais ajouté foi, se trouve non pas démenti, mais nous lisons dans l'*Emancipation*, journal de Toulouse, qu'il a quitté le 10 au soir cette dernière ville, où il avait fait ses étonnantes exercices, et qu'il se rendait à Bordeaux avec sa ménagerie. Ainsi donc, l'accident de Cahors, s'il a été réel, n'aura pas eu du moins les suites graves que l'on redoutait; et d'ailleurs, l'animal qui l'aurait blessé dans cette ville nous étonnait d'autant plus que c'était celui en lequel il avait le plus de confiance.

Le 14 de ce mois, vers 4 heures du soir, le feu a pris dans un grenier de la maison 38, rue de Bourbon, occupé par une empaileuse de chaises. Cet événement qui heureusement n'a pas eu de suites fâcheuses, est dû à l'imprudence de cette femme, qui passait au souffre des pailles dans ce genre.

FEUILLETON.

THÉÂTRES.

Nous ne pouvons rien vous dire du Grand-Théâtre, puisque depuis jeudi chaque artiste a pris sa volée à sa campagne (ceux qui en ont), ceux qui n'en ont pas sont allés visiter Mme Brugousse, restaurant très-coulu aux Charpennes, où nous vous prions d'aller quelquefois, lecteur, si vous trouvez qu'en ville on ne vous donne pas ce que vous pouvez prétendre pour vos 2 ou 3 francs par tête; d'autres sont allés prendre l'air de la Mouche; ceux-ci vont à moitié chemin d'Oullins, et sonnent à la Cloche. en route, après avoir examiné la voute du chemin de fer d'autres font quelques lieues sur le bateau à vapeur pour aller en partie à Colonges ou à Fontaine sans se douter que bientôt ils passeront par Vaise. Vous voyez bien que je ne puis rien vous dire du Grand-Théâtre, qui a fait relâche ces quatre jours.

Le Gymnase s'est reposé deux jours, et hier Mme Lepus est venue commencer la série de représentations qu'elle doit donner à ce théâtre, le Domino, le Bouffe et le Tailleur, deux Romances; certes c'était plus qu'il n'en fallait pour attirer la

foule, aussi Mme Colon a-t-elle fait une ample moisson de braves, — puisque nos théâtres ont été dans l'inaction cette semaine, et qu'il m'est impossible de vous en dire davantage sur leur compte; je me rappelle qu'il y a quinze jours j'ai passé le pont Morand, et me suis transporté aux Brotteaux, et puis après à la Croix Rousse pour voir des artistes en herbes, qui prenaient leur premier élan, dans les théâtres bourgeois; qu'il y a un peu plus de temps entraîné dans une bagarre, où se trouvait un tapissier, un fabricant de navettes, plus un gros réjou à moustache qui a l'air d'un capitaine en retraite et qui ne l'est pas plus que moi, nous sommes franchis le pont de la Préfecture, et nous avons enfilé une allée qui sentait mauvais, monté un premier étage, nous trouvâmes à une porte un individu qui ne voulait pas nous laisser entrer; nous sûmes ce que parler voulait dire; et deux mots jetés dans la main nous eurent bientôt fait ouvrir une porte à deux battants, plus l'entrée d'une chambre, où quelques cruches de bière rangées en bataille témoignaient qu'il était permis de faire de la consommation, puis à gauche une porte qui nous a conduit dans ce que l'on se permet d'appeler un théâtre bourgeois.

C'était un établissement composé de quelques planches posées sur des tréteaux et de quelques

cages à poulets disposées en demi-cercle et pompeusement affublées du nom de loges.

Les banquettes du parterre étaient rembourrées avec de la vieille ferraille.

Nous avons remarqué qu'aucun de ces établissements ne chômait pendant l'hiver.

Dans la classe ouvrière de Lyon, le goût du théâtre est arrivé à l'état de fureur. On voit de jeunes artisans économiser pendant la semaine, sur leurs besoins les plus pressants, pour pouvoir, le dimanche, monter une partie.

Vous ne savez pas encore ce que c'est que monter une partie? Je vais vous l'expliquer.

Trois ou quatre jeunes gens se réunissent, choisissent une brochure de vaudeville ou de drame, prennent chacun un personnage dans l'ouvrage et se cotisent pour réunir une somme de vingt-cinq francs, si c'est un vaudeville de trente-cinq francs, si c'est un drame; qui donnera quinze francs, qui, dix francs, qui cinq francs, selon la beauté du rôle qu'il a à remplir; de sorte que les choses sont là en sens inverse de ce qu'elles sont sur nos théâtres de bon aloi, c'est-à-dire que les talents les plus remarquables dépensent davantage au lieu de gagner davantage.

Par un système de galanterie bien entendu, les femmes ne donnent rien pour se produire devant la rampe.

La somme une fois parfaite, la compagnie dramati-

Judi soir, le feu s'est déclaré chez un marchand de billards demeurant place des Célestins. Une fumée épaisse, accompagnée d'étincelles, sortait de la cheminée et a causé un moment d'inquiétude. Mais les secours ont été distribués avec tant de célérité que ce commencement d'incendie n'a eu aucune suite fâcheuse.

Un autre incendie a éclaté jeudi matin dans la boutique occupée par le sieur Gachet, marchand mercier, rue de la Boucherie-des-Terreux. Sans la promptitude et l'activité des secours, la maison entière aurait couru de grands dangers; mais le sinistre s'est borné à la boutique dans laquelle tout a été brûlé ou abîmé par l'eau que les pompes ont dû y diriger avec autant d'abondance que de force.

A partir du 16 de ce mois, le prix du pain a subi une légère augmentation, et a été fixé ainsi qu'il suit :

Pain *ferain*, 43 centimes 75 centièmes le kilogramme; pain de ménage, 38 centimes 75 centièmes; pain à vendre sur les marchés, 36 centimes 25 centièmes.

La pièce de *Mazagan* ou les 123, jouée samedi dernier au théâtre du Gymnase, ainsi que nous l'avons dit, l'a été également le lendemain dimanche à Saint-Etienne, où elle a obtenu un éclatant succès.

Le *Moniteur des Théâtres* annonce aujourd'hui que cet à-propos national se répète activement sur un théâtre de la capitale, et qu'on le monte en même temps au grand-théâtre de Nantes, où il sera accompagné d'un grand luxe de mise en scène.

Nous sommes heureux de voir cette patriotique production de deux de nos compatriotes appréciée ainsi hors de nos murs.

Un vol d'environ 200 litres de vin a été commis chez un propriétaire de la rue de la Préfecture. — Ce vin a été tiré au tonneau par les malfaiteurs.

Deux individus habitant la rue Palais-Grillet ont été arrêtés le 14 de ce mois, comme prévenus de livrer habituellement à la prostitution de jeunes filles mineures.

EXTRAITS DES JOURNAUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Toulon, 12 avril 1840.

Le sous-préfet de Toulon à M. le ministre de la guerre.

Une lettre digne de foi, de Philippeville, du 3, « portée par un bâtiment de commerce, annonce qu'un lieutenant d'Abd-el-Kader, qui marchait sur Sétif pour nous attaquer, est tombé dans une embuscade d'un cheik notre allié, qui lui

« a tué 500 hommes et pris deux étendards. »

Toulon, 13 avril 1840.

Le préfet maritime à M. le ministre de la marine. Un capitaine de commerce italien écrit de Philippeville le 3 :

« Un lieutenant d'Abd-el-Kader s'étant présenté du côté de Sétif pour nous attaquer, est tombé entre les mains du cheik El-Arab, avec un bataillon d'infanterie régulière, beaucoup de cavalerie et deux canons. Ce cheik, notre allié, lui a laissé user sa poudre, et quand il a vu les munitions épuisées, il l'a acculé à la montagne, lui a tué 500 hommes dont il a envoyé les oreilles au général Galbois, pris deux drapeaux, deux tambours et tout le bagage. Il ne s'est sauvé que la cavalerie. »

Bayonne, 13 avril 1840.

Madrid, le 9.

L'ambassadeur de France à M. le ministre des affaires étrangères.

La reine a accepté la démission des ministres de la marine, de l'intérieur et de la guerre. Le premier a été remplacé par M. Sotelo, sous-secrétaire de ce département; le deuxième par M. Armendariz, député, et le troisième provisoirement par M. Serzagaray, sous-secrétaire. Le ministère des finances a été confié à M. Santillan, député. Ces choix sont dans le sens de la majorité.

Bayonne, 14 avril 1840.

Le sous-préfet de Bayonne à M. le ministre de l'intérieur.

Le 8, le général Ayerbe a pris le fort de Villaluengo, et le 10 le comte de Belascoain s'est emparé de Penarria et a fait 24 prisonniers. Une pièce d'artillerie et une grande quantité de munitions sont restées en son pouvoir.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le gouverneur-général de l'Algérie a nommé, par arrêté du 27 mars, le général Blanquefort commandant de la cavalerie de réserve et inspecteur-général de cavalerie et de gendarmerie.

— M. Lauwereins, colonel d'artillerie, est également nommé directeur d'artillerie à Alger.

On lit dans le *Toulonnais* :

« Vingt-un coups de canon ont été tirés à Constantine pour célébrer le succès éclatant du Cheik el Arach, qui sera d'un grand avantage pour cette province et aura en France un très grand retentissement. C'est la première fois que les Arabes combattent seuls les Arabes. »

« On a envoyé d'ici le stationnaire porter les drapeaux à Alger, mais le mauvais temps l'a forcé de rentrer à Stora. Le cheik El-Arach qui avait reçu, lorsqu'il fut élevé à cette dignité, un sabre magnifique du général commandant la province, l'a renvoyé à M. Galbois tout ébréché et teint de sang, en disant : « Voilà comme un fidèle Arabe se sert des armes qu'on lui confie. »

que improvisée va la porter au propriétaire du théâtre bourgeois, afin d'avoir le droit de s'écriter un heure ou deux sur ses planches.

On répète deux ou trois fois, on se tire de la pièce tant bien que mal, et le dimanche soir, en allant se coucher, on dit que l'on s'est bien amusé.

Le théâtre bourgeois de la rue Juiverie près le Change, sert d'arène et de Gymnase à toutes les jeunes prétentions scéniques qui grouillent dans les magasins et les ateliers de la ville.

Le parterre et les premières sont garnis par les grisettes des quartiers St-Jean et St-Paul, elles y attirent ordinairement les jeunes adolescents qui trouvent meilleur compte à venir là qu'à aller au Gymnase.

La physionomie de l'assemblée a quelque chose de pittoresque.

Ici une grisette dévore une bague toute chaude que vient de lui apporter son galant cavalier qui est clerc d'huissier, là un jeune homme qui commence à mesurer des indiennes et qui ne va au théâtre des Jacobins que quand le drame s'y transporte, raconte comme quoi il a vu jouer Mme Desbrière dans une pièce où elle a du poison dans une main et un cœur aussi pur que le jour, avec un poignard dans l'autre; plus loin un petit commis fait la cour à une jeune bressanne arrivée depuis quelques jours et que ses maîtres picriers du quai Peyrollerie ont envoyée au spectacle avec leurs enfants.

L'orchestre se compose d'un violon qui fait à lui tout seul un fort désagréable charivari. Mais le public est content; imitons-le. C'est du reste ce que nous avons de mieux à faire.

La toile se lève.

La scène représente un palais qui est figuré par quatre feuilles de paravent dressées en forme de coulisses et par un fond de papier de couleur qui a déjà posé chez quelque marchand de vin pour les ruines de Thèbes ou la vue de Constantinople.

Pourquoi ce palais si pompeux ?

On va jouer *Paul Jones*, attention !...

Le comte Emmanuel est un garçon boucher qui a les mains rouges et le nez idem; c'est-à-dire, le nez soumis aux conséquences d'un trop grand amour pour la bouteille. Paul Jones doit être un coiffeur, il a la chevelure frisée, le geste arrondi et une capote bleue rapée, c'est un perruquier.

Louis Achard est un boutonnié, le baron de Lectoure, un menuisier, et M. de Lajarry, le fils d'un marchand de tisane.

Marguerite est une fille de boutique de la rue Mercière qui en tient pour le boutonnié; quant à la marquise d'Aray, je ne sais pas trop où l'on a été la chercher; ce doit être une mère de sept ou huit enfants, elle a la peau blanche comme un bedouin et laide à l'avenant; elle pleurniche en parlant et porte à la main un mouchoir roulé en

FAITS DIAEBES.

On écrit de Villefranche, sous la date du 16 avril :

« Un incendie assez violent vient d'éclater dans les bâtiments de la maison d'arrêt de cette ville, par suite d'une bluette tombée sur un monceau de paille qui se trouvait momentanément placé dans l'une des cours intérieures. Grâce à l'activité des sapeurs-pompiers et au zèle qu'ont déployé les habitants et les prisonniers eux-mêmes, le dommage a été peu considérable. Les bâtiments ont été préservés de l'action du feu. »

On écrit de Nîmes, 9 avril :

« Assoupiés pendant quelque temps dans notre ville, les querelles entre compagnons du devoir viennent de s'y réveiller de nouveau; mais la police est aussitôt intervenue; elle a fait cesser ces atroces et ignobles tumultes, et nous avons tout lieu d'espérer dans l'efficacité de ses mesures ultérieures.

« Samedi, vers dix heures et demie du soir, une collision eut lieu sur la place des Carmes. Avant-hier dimanche, vers six heures du soir, elle se reproduisit sur la place de la Silamandre. Deux compagnons ont été dangereusement blessés. Les six auteurs de ces désordres sont arrêtés. L'affaire sera suivie avec toute la sévérité possible. »

Il y a eu, un des jours de la semaine passée, une vive alarme dans le village de Cuges, entre Marseille et Toulon, causée par l'apparition d'un chien hydrophobe au milieu de la campagne. Cet animal a commencé par mordre tous les chiens qu'il a rencontrés. On a bientôt porté à quinze ceux de ces animaux qui avaient été atteints par ses dangereuses morsures. Les habitants de Cuges se sont à l'instant même armés de leurs fusils, et, dans l'impossibilité où ils étaient de distinguer ceux qui devaient être abattus de ceux auxquels la vie pouvait être laissée, ils ont commencé et mené à bonne fin un massacre de chiens. Le chien enragé est tombé sous les balles, et, dans la soirée, vingt de ces animaux avaient reçu la mort.

Enfin, écrit-on de Bretagne, la pluie est venue rendre l'espoir à nos laboureurs et surtout aux propriétaires et aux éleveurs de bestiaux. Il y a beaucoup de mal à réparer : les vents d'Est et de nord, qui ont régné si long-temps à une époque inaccoutumée, sont cause d'une disette de pâturages telle qu'on n'en avait jamais éprouvée dans nos contrées.

En certains endroits, dit la *Feuille de Morlaix*, on était réduit à enlever la mousse et le lierre qui croissent le long des arbres, et l'on nous a assuré que dans quelques communes des bestiaux sont morts faute de nourriture.

On lit dans le *Journal du Havre* du 13 :

« Jusqu'ici aucune apparence de désordre ne s'est manifestée chez nous; mais l'attitude d'une

guise de torchon qu'elle tend en avant à la fin de chaque hémistiche, comme si elle voulait essuyer les yeux du parterre. Et quels costumes, bon Dieu !..

Nous nous sommes rappelés les avoir vus à un bal à l'ancienne rotonde de Perrache, et depuis trois ans ils font l'ornement de nos quais sur les dos de n'importe qui veut aller à Saint-Fond en charrette.

Puis ils ont joué une comédie, et comme ces marauds écorchent les vers ! tantôt ils en font de neuf pieds, tantôt de seize.

Quel massacre ! une vraie St-Barthélemy ; c'est égal !..

Et dans le vaudeville comme ils chantent le couplet, c'est juste comme le cornet d'un cocher d'omnibus, va toujours, ça roule !..

Enfin, le rideau a baissé, ils ont reçu trois salves d'applaudissements, et se félicitaient d'avoir aussi bien employé leur argent et leur loisir du dimanche, quand nous nous sommes mis à rire.

On a envoyé chercher la garde, nous l'avons rencontrée sur le pont, elle nous a demandé où était le théâtre et les gens qui s'étaient permis de rire, nous lui avons enseigné. Maintenant, je vous promets que je ne fréquenterai plus les théâtres bourgeois, on y est trop susceptible.

C. B.

partie de la population ouvrière en bâtisses a nécessité quelques précautions de la part de l'autorité : hier et aujourd'hui, les postes ont été doublés : une partie de la garnison est consignée dans ses casernes, et un fort détachement est sur pied dans la citadelle, les armes en faisceaux, prêt à marcher au premier appel.

Il y a, nous le répétons, toute raison de penser que la sagesse de nos ouvriers rendra ces précautions inutiles, et elles suffiront sans doute pour prévenir jusqu'à la crainte du désordre.

Par l'imprudence d'une femme faisant la lessive, le feu a pris à Arc-sur-Tille, d'abord dans sa maison, et, soufflé par le vent qui régnait, l'incendie s'est propagé avec la rapidité de l'éclair; en quelques heures et malgré les secours aussi actifs qu'intelligents de tous les habitants de la commune d'Arc-sur-Tille, de ceux des communes voisines, des pompiers, de la troupe de ligne et de la gendarmerie de Dijon, qui se sont rendus sur le foyer de l'incendie au premier signal, plus de vingt maisons, toutes habitées en grande partie par des cultivateurs, ont été la proie des flammes; on n'a pu sauver ni le bétail ni le mobilier.

On lit dans le *Phare des Pyrénées* du 10 avril :

Un ex-commissaire des guerres de l'armée carliste, qui jusqu'à ce jour était parvenu à se soustraire aux recherches de la police, a été arrêté hier muni de faux papiers. Ce réfugié était, dit-on, chargé de faire passer des fonds en Espagne. On nous assure qu'avant son arrestation cet homme était possesseur de sommes considérables, qui n'ont pourtant pas été trouvées.

Des fusils et des sabres ont été saisis à Biriaton par les soins de M. du Vignaud, lieutenant de gendarmerie. Les armes paraissent destinées à l'Espagne.

La cour d'assises du Calvados a consacré neuf audiences au jugement d'une affaire de banqueroute et de faux dans laquelle étaient compromis un juge de tribunal de commerce, un banquier ancien officier, et un négociant, petit-fils d'un magistrat recommandable.

Déclarés coupables, Lejeune, du crime de faux et de banqueroute simple; Maubant, de banqueroute frauduleuse et banqueroute simple; Savignac, de faux, comme ayant sciemment fait usage de billets faux et ayant donné des instructions pour commettre les faux, ont été condamnés, Lejeune et Savignac à 7 ans de réclusion et en 100 francs d'amende chacun; Maubant en cinq années de la même peine, et tous trois à l'exposition. Le jury a admis des circonstances atténuantes; autrement la peine eût été celle des travaux forcés.

Jamais peut-être la salle d'audience et les abords du Palais-de-Justice n'avaient été encombrés par une foule aussi considérable que celle qui se pressait tumultueuse et avide de connaître le résultat de ce grave procès.

Les condamnés ont entendu leur arrêt avec calme, et comme des gens préparés et résignés au coup qui les frappait.

La place de Caen a perdu dans cette affaire près d'un million.

Le 13 de ce mois vers deux heures, le feu a pris à l'établissement à vapeur de M. V. Delarne, à Elbeuf. Au moment où l'on s'est aperçu du sinistre, le feu avait déjà fait ses ravages aux étages supérieurs. Les secours n'ont pu être assez prompts pour qu'on pût sauver quelque chose : en moins d'une heure tout était embrasé. Les pompiers ont dû concentrer le feu, afin de garantir les habitations voisines et un bâtiment de fabrique assez considérable; ils y sont parvenus.

Il ne reste rien de ce bel établissement que la pompe, qu'on a en partie garantie. Les murailles tombent de tous côtés.

Aucun accident n'est à signaler.

Dans un long exposé, en forme d'adieu, un M. Adolphe Grusse, s'appelant poète martyr, âgé de 21 ans, annonce aux rédacteurs du *Capitole* la funeste résolution qu'il a prise de se détruire ce soir même par le suicide. Les lignes de cet infortuné sont empreintes d'un sombre désespoir, et ne nous laissent pas espérer qu'il aura changé de résolution après les avoir tracées et mises à notre boîte.

Plus d'illusions, nous dit-il, plus d'espérance ici-bas; la méchanceté me tue, mais ce n'est que la mort de la chair. Cette mort est le premier degré pour m'élever à l'immortalité. La mort renverse les obstacles, la mort justifie tout, la mort est un triomphe! Demain on saura où je demeure. — Adolphe Grusse.

On lit dans le *Journal de Toulouse* du 11 :

Ce n'est pas seulement à Auch que les symptômes de mécontentement public ont éveillé l'attention de l'autorité locale. Sur à peu près tous les points d'agglomération, et notamment dans l'arrondissement de Mirande, on se plaint de la cherté du blé. Les esprits d'ordinaire fort calmes sont en fermentation; à Mirande d'abord, où le froment s'est élevé à 25, et même à 26 francs l'hectolitre; à Marciac, où pareil prix a été exigé par quelques spéculateurs qui s'étaient rendus sur les routes pour acheter les blés; enfin à Plaisance, dont le maire, membre du conseil-général du département, craignant des troubles pour la foire d'hier, avait, dans cette prévision, armé et disposé une compagnie de garde nationale, et demandé des renforts en gendarmerie. Ces dispositions ont produit leur effet, et l'arrivée du sous-préfet de Mirande avec des gendarmes a contribué au maintien de la tranquillité.

Aujourd'hui pareilles mesures de précaution ont été prises au marché de Vic Fezensac. Demain des dispositions analogues auront lieu à Auch, jour de foire; les escadrons du régiment de chasseurs à cheval resteront consignés, les chevaux sellés, et prêts à se porter aux lieux où la force deviendrait nécessaire.

Multiplication comparative des lièvres et des lapins.

Lord Ribblesdale a renfermé une paire de lièvres, mâle et femelle, dans un enclos, pendant une année. Au bout de ce terme ils avaient produit 168 individus. Une paire de lapins, renfermés de la même manière, pendant le même temps, a produit environ 300 individus. La multiplication des lapins est une branche d'économie rurale très-productive en Angleterre, car on fait entrer annuellement pour une valeur de 6,250,000 francs de poil de ces animaux dans les manufactures de chapeaux. En France, notre production étant insuffisante, nous en tirons de l'étranger pour une somme considérable.

Grâce à l'adresse de certains industriels, M. R..., négociant, en avait été pour quelques foulards pendant ses contemplations à l'exposition de l'année dernière. Cette année il arrivait donc au salon avec force défiance et un désir plus vif de se venger. A cet effet, il s'était donc rendu dernièrement au Louvre : il fixa dans l'une des poches de son habit une espèce de nœud coulant qui devait reténir la main du malfaiteur au moment où il explorerait la poche. Ainsi prémuni, M. R... commença sa visite, s'arrêtant au plus épais des groupes, et paraissant donner aux tableaux toute son attention, dont sa poche néanmoins absorbait une bonne partie. A certaines secousses qu'il ressentit, il ne tarda pas à être assuré que le gibier avait mordu à l'appât. Se retourner, mettre la main au collet du voleur, eût été le plus simple, le plus prudent surtout, mais la vengeance n'eût pas été assez complète.

Pour la rendre plus douce, plus délicieuse, M. R..., feignant ne s'être aperçu de rien, continua sa promenade, multiplia ses temps d'arrêt, traînant à sa suite un jeune homme fort bien vêtu qu'il voulait livrer au premier agent de police qu'il apercevrait. Le remorqueur et le remorqué, après avoir parcouru la galerie, étant arrivés dans le grand salon, lorsque le premier découvrait un sergent de ville, se dirige aussitôt de ce côté, ne perdant pas de l'œil l'agent de l'autorité. Arrivé près de lui, M. R... se retourne pour lui livrer son prisonnier en flagrant délit; mais il eut beau pâlir d'étonnement, se frotter les yeux, le prisonnier n'y était plus; un rusé compère l'avait sans doute délivré au grand préjudice de l'habit de M. R..., dont un pan était coupé.

Espérons que M. R... aura trouvé pour l'exposition prochaine un nouvel et plus heureux expédient qui lui permettra de prendre une éclatante revanche. (Droit.)

Variétés.

LES CAMPAGNES SANS PRÉTENTION.

La plupart des campagnes sont sans prétention : c'est un tort. Trouvez-moi une campagne où il y

ait beaucoup d'appâts, de prétention et de cérémonie, j'irai.

Les campagnes sans prétention sont situées à trois ou quatre lieues de Lyon.

Les voitures qui y conduisent sont tout ce qu'il y a de plus encoûté en fait de véhicules : on est dix dans une voiture à six places; le siège du cocher est orné de deux ou trois lapins, tout le monde fume plus ou moins.

Depuis six heures du matin jusqu'à midi, vous avez l'agrément d'être moulu, secoué sur une banquette en dos d'âne; vous descendez de voiture, abimé, empalé et vous découvrez avec un profond étonnement que vous avez encore deux lieues à faire à pied, par les chemins de traverse, les ornières et les fossés.

Vous arrivez avec une figure longue d'un mètre, le gosier sec comme les environs d'Alger, l'estomac creux comme un tambour.

Vous mourez de faim; on sert le déjeuner; on vous offre un artichaut à la poivrade : un déjeuner sans prétention.

Après déjeuner, on fait salon jusqu'au dîner : les dames sont en papillottes, les hommes bâillent, toujours sans prétention.

On vous propose une promenade; il y a des choux et des betteraves magnifiques à voir dans les environs; vous rentrez, au bout de deux heures de marche, à moitié cuit par le soleil.

Le maître de la maison vous dit d'un air gracieux : « Vous voyez que notre propriété est tout-à-fait sans prétention. »

Il vous entraîne au billard, si toutefois on peut accorder la dénomination de billard à cette longue machine chancelante, ornée d'un tapis criblé de trous, avec des blouses larges comme des fours, et des queues convexes, un vrai billard sans prétention.

Vous jouez dix francs la partie; les habitués qui connaissent parfaitement les habitudes du billard, vous gagnent toutes les parties sans prétention.

Quand vous demandez votre revanche, l'un d'eux prend la queue et se met à faire des carambolages à lui tout seul. On annonce que le dîner est servi.

La première phrase que prononce en se mettant à table le maître de la maison, est celle-ci : « Nous n'avons absolument rien à dîner. »

Phrase abusive, coupable, néfaste qui devrait être à jamais rayée des registres des maîtres de maisons; excuse sans valeur, guet-à-pens à mot couvert.

La maîtresse de la maison, à qui son mari a donné le mot, ajoute ordinairement cette autre phrase non moins abusive : « Ma foi! à la guerre comme à la guerre! c'est un dîner sans prétention! »

— On ne trouve rien dans ce maudit pays, reprend la dame du logis pour donner un peu de courage à ses convives, qui émoussent leurs couteaux sur des tranches de gigot en cuir bouilli.

— Ces paysans emportent tout ce qu'ils récoltent à Lyon, mais heureusement le café sera excellent, j'en réponds, c'est moi-même qui le prépare...

Mais au moment où la cafetière va paraître sur l'horizon, un des convives regarde à sa montre, et s'écrie d'une voix de mélodrame :

« Grand Dieu! quatre heures et demie!... Nous n'aurons jamais le temps de rejoindre la patache! » J'ai affaire au théâtre.

On se lève de table, on s'embrasse, on se sépare, et lorsqu'on arrive à la patache, elle se trouve pleine; il n'y a plus que trois lapins à disposer.

On monte, il pleut averse, le cheval se cabre, le cocher jure, son fouet n'a plus de mèche, on arrive chez soi à minuit et demie. On est enfoncé.

Ce n'est que le lendemain à son réveil que les regrets commencent : on a les membres fracassés, on est écartelé, roué, on a l'air d'avoir reçu le knout. En bonne justice, c'est aux habitués des campagnes sans prétention qu'on devrait donner le prix Monthyon.

Le propriétaire-rédacteur-gérant CH. BERTAUD

LIBRAIRIE.

Les Mémoires d'un sans culotte Bas-Breton, par Émile Souvestre, viennent de paraître chez l'éditeur Hippolyte Souverain; un grand succès nous semble réservé à cette publication remarquable d'un écrivain accoutumé aux plus beaux succès littéraires.

Le nom seul d'Émile Souvestre nous dispense aujourd'hui de louer plus longuement *Les Mémoires d'un sans culotte*, qui seront bientôt entre les mains des lecteurs de roman.

Le Foyer de l'Opéra, recueil de nouvelles et de récits, plus ou moins attachants, mais où brille un style toujours pur et élégant, est une œuvre de bon goût, une œuvre toute littéraire, due à la collaboration de MM. de Balzac, Alphonse Karr, Michel Masson, Léon Golzan, ce qui nous dispense encore de vous recommander, *Le Foyer de l'Opéra*, 4 vol. in-8. A Lyon, chez tous les Libraires.

OMNIBUS

DU CITADIN ET DU VOYAGEUR,

POUR CONNAÎTRE

Le Prix des Courses en Fiacre, Cabriolet, Omnibus, et le stationnement de ces diverses voitures;

AUGMENTÉ

De la liste des Messageries pour tous pays, Bateaux à vapeur sur le Rhône et la Saône, Chemin de fer, etc.,

Et de celle des Hôtels, Bains, Cafés, Théâtres, Cabinets littéraires, Musées, Bibliothèques, Tribunaux, Administrations, et autres établissements utiles;

Avec un petit Indicateur des principaux Négociants.

IN-TRENTE-DEUX. PRIX : 50 CENTIMES.

DUPINIANA ET SAUZETIANA.

Recueil de boni mots, calembourgs, Rébus et lais des députés, pairs, magistrats, littérateurs et artistes de l'époque :

Découverts et mis en lumière par les troishommes d'état du Charivari, les rédacteurs du Corsaire et autres sommités littéraires.

In-52 : Prix 1 fr.

ECHOS DE LA NAVARRE.

Quelques souvenirs d'un officier de Charles V, par le Baron H. du Casse.

Un joli volume, format anglais, vignette : Prix : 3 fr.

MANUEL COMPLET DE LA SOIERIE.

Contenant l'art d'élever les vers à soie et de cultiver le mûrier, la fabrication des étoffes de soies et l'histoire de la soie, etc.

2 vol. in-18 avec atlas.

EN VENTE, à la Librairie de Chambet aîné, quai des Célestins, angle de la rue d'Amboise.

FONDS À VENDRE

Un fonds de Café très-bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers, au centre de la ville et jouissant d'une orte clientèle et d'un très-bon rapport. S'adresser au bureau du Journal.

40 Fr. PAR AN
Pour Paris.

LE CAPITOLE,

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

48 Fr. PAR AN
P^r les Dép.

Principes Politiques :

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.

LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre et nos frontières naturelles du Rhin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du CAPITOLE, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries sans augmentation de prix. (Toute demande doit être affranchie.)

L'URBAINE,

COMPAGNIE

Pour le Balayage et le Nettoyement

PARTICULIERS

des Maisons et des Rues:

Cette Compagnie, qui ne s'est établie que de l'agrément de l'autorité, et sous les auspices, le patronage de tout ce qu'il y a de plus recommandable, s'empresse de renouveler au public ses offres de service.

La concurrence qu'une nouvelle société, appelée Lyonnaise, cherche à établir ne détruira rien sans doute de la confiance qu'a su mériter et que saura conserver la Compagnie l'Urbaine par ses garanties, son assiduité, son amour pour la propreté et sa modération dans les prix d'abonnements, qui ne sont payables qu'à l'expiration de chaque trimestre.

Ses Bureaux sont toujours, place Croix-Papuet, 1.



GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 23.

A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

CARLIER aîné, ayant été teneur de livres, pendant environ huit ans, dans la maison de MM. Favrel et Comp., rue du Caire, n. 50, et dans celle de MM. Javal et Comp., rue du Faubourg Saint-Martin, n. 82, à Paris, pouvant justifier de sa capacité, moralité et probité, désire trouver un emploi dans sa partie, soit pour quelques heures de la journée, soit pour l'emploi de tout son temps. S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du journal.

A LOUER OU A VENDRE.

Jolie petite maison à louer ou à vendre, située Montplaisir, près de la Guillotière, route de Grenoble.

S'adresser à M. Rivière, au dit lieu.

On donnera toutes les facilités pour les paiements

A VENDRE DE SUITE,

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

SOMMÉ,

BOTTIER,



Rue Royale, n. 25 à Lyon,

Ci-devant rue Saint-Martin, 42, à Paris, désirent se fixer à Lyon et voulant se faire une clientèle en achetant et ne vendant qu'au comptant, prévient le public qu'il peut donner les chaussures les mieux conditionnées aux prix suivants :

- Bottes de premier choix, faites d'avance, à toute épreuve. 18 f. » c.
- Bottes de même qualité de commande, fortes ou fines. 19 »
- Bottes en veau suisse, dit castor. 22 »
- Remontage fin ou fort. 15 »
- Ressemelage de bottes. 6 50
- Souliers pour hommes, de 7 à 9 »
- Souliers d'enfants à la russe ou autres, de 5 à 5 »
- Souliers pour dames, escarpins en chèvre. 5 »
- Souliers forts en veau ou en chèvre. 5 50

On peut visiter la marchandise, et l'on verra qu'il n'y a qu'une forte vente qui puisse encourager le sieur SOMMÉ à donner des bottes à ce prix.

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois. A toutes heures diners à 1 fr. 25 c. et au-dessus; plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.